Le château d’Osny au fil des siècles

Le 16 octobre 1987, la Ville d’Osny devient propriétaire du « Domaine de Grouchy ». Le château doit son nom au dernier propriétaire privé des lieux, le marquis Jean de Grouchy, arrière-petit-fils du maréchal d’Empire, Emmanuel de Grouchy et de la marquise, née Lilian de Reiset, unique héritière du domaine.

Inscrit au titre des Sites en 1945, puis à l’inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1990, le château, dans son état actuel, date de la fin du XVIIIe siècle. Construit pour le comte Charles de Lameth, cette demeure du style néoclassique, s’appuie sur une construction plus ancienne, le premier château d’Osny.

Le manoir seigneurial

Jusqu’au milieu du XVIe siècle, Osny compte plusieurs petits fiefs. Sous l’impulsion de différents seigneurs, ils sont peu à peu réunis en un seul corps, dont le noyau central est composé par le fief de la Tour du Bus et le fief de Châteaupers.

Nicolas Ier Le Sueur, président du Parlement de Paris, conseiller notaire et secrétaire des rois Henri III et Henri IV, réunit ces deux fiefs en 1586, jetant ainsi les bases de la terre et seigneurie d’Osny jusqu’à la fin du XVIIIe siècle. À cette époque, elle se compose d’une maison seigneuriale d’origine médiévale, d’une basse cour et d’un bâtiment de service, de clôtures et jardins, de vignes, bois, prés, aulnaies et terres labourables, avec droit de haute, moyenne et basse justice, droit de chasse et de pêche dans la Viosne et droit de patronage.

Le château primitif

Les Le Sueur, marchands-drapiers et bourgeois d’origine parisienne, reçoivent alors les cens et signent les baux en leur manoir seigneurial. Ils sont désormais riches et anoblis, mais c’est au XVIIe siècle, grâce à Nicolas II Le Sueur, que le domaine prend son véritable essor.

Petit-neveu de Nicolas Ier Le Sueur, il réunit en sa seule main la terre et seigneurie d’Osny. Chevalier de l’Ordre de Saint-Michel et de l’Ordre du Saint-Esprit, intendant des finances, fortifications et police en la province de Champagne, il est aussi et surtout gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Louis XIII et Louis XIV et conseiller en leurs conseils d’État et privé.

Fort de sa légitimité symbolisée par le manoir seigneurial et possédant une aura que lui confère sa position sociale, Nicolas II Le Sueur cherche alors le moyen de conserver son rang et d’afficher sa puissance. Il concrétise donc cette ambition en faisant construire un château d’agrément vers 1635-1640, sur l’emplacement de l’antique maison forte. La terre et seigneurie d’Osny consiste alors en un château avec cour, avant cour et basse cour, agrémenté d’un parc et de jardins, tant potagers, que parterres, ornés de canaux et pièces d’eau.

Le château élevé d’un rez-de-chaussée, d’un premier étage et d’un deuxième étage sous les combles, se présente à l’époque entre cours et jardins, son entrée tournée vers l’est avec une grille. Il est constitué d’une grande galerie reliant deux ailes latérales en retour sur la cour, formant un plan régulier en « U ».

L’aile est dite « grand pavillon » et l’aile ouest dite « corps de logis », se prolongent au nord par des bâtiments de service à porte cochère. Ces derniers relient alors les remises souterraines situées sous le colombier, pour former une nouvelle cour adossée à la galerie, dite « arrière-cour ».

Au début du XVIIIe siècle, Gaston de Terrat, chevalier, marquis de Chantôme et de Tavers, baron de Chaumont, commandeur et grand trésorier de l’Ordre de Saint-Michel et de l’Ordre du Saint-Esprit, chancelier, garde des sceaux et surintendant des maisons et domaines du duc d’Orléans, fait construire le bâtiment des écuries, dont l’ouverture est surmontée d’un petit fronton arrondi où se détache un cheval sculpté dans la pierre.

Le château actuel

En 1786, le comte Charles de Lameth, nouveau propriétaire des lieux, commandite la construction d’un nouveau château qui, s’appuyant sur les édifices antérieurs, doit répondre à l’évolution des goûts et des modes de vie. Héros de la guerre d’indépendance des États-Unis d’Amérique, gentilhomme d’honneur du comte d’Artois et colonel du régiment d’Orléans-Dragons, il jouit d’une fortune considérable grâce à son épouse, Marie de Picot, fille d’un très grand propriétaire à Saint-Domingue. L’ancien château est

alors très largement transformé. Le chantier qui va durer plus de dix ans, est confié à l'architecte Jacques-Pierre Gisors, lauréat du prix de Rome en 1779. Il s'illustre ensuite en réalisant la salle du manège au Palais des Tuileries (salle des séances de la Convention Nationale) et le premier hémicycle de l'Assemblée Nationale (salle des séances du Conseil des Cinq-Cents).

Les travaux consistent en la construction d'un grand corps de logis central à deux étages incorporant l'ancienne galerie. Encadré de deux pavillons à fronton, le cœur du château est à présent desservi par un escalier à double révolution en saillie sur l'ancienne arrière-cour, formée de remises souterraines situées sous le colombier. Les anciens bâtiments de service percés de porte cochère sont, quant à eux, arasés au niveau du premier étage pour laisser place à des terrasses.Au début du XIXe siècle, le comte Charles de Lameth, à présent chevalier de la Légion d'honneur et lieutenant général des armées du roi, fait également construire deux nouvelles dépendances : l'orangerie et la graineterie, afin de compléter les écuries réalisées au cours du XVIIIe siècle. A sa mort survenue en 1832, le domaine devient la propriété de sa fille, Jeanne de Lameth, dite Jenny, épouse du marquis Scipion de Nicolaÿ, chevalier de la Légion d'honneur, préfet et auditeur au Conseil d'État, également propriétaires du château de Busagny depuis 1828.

Quelques mois plus tard, elle fait don du château à son fils, le comte Scipion de Nicolaÿ qui, perclus de dettes, est obligé de le revendre en 1853 à l'industriel Jules Riottot, fabricant de papiers peints à Paris. En 1877, à l'instar du comte de Nicolaÿ, ce dernier emprunte d'importantes sommes d'argent et doit céder sa propriété aux enchères au banquier Alfred Tourly.

Trois ans plus tard, la veille de Noël 1880, Edmond About, homme de lettres et officier de la Légion d'honneur devient le nouveau propriétaire du château. Élu à l'Académie Française en 1884, il meurt prématurément dès 1885, à l'âge de 56 ans, laissant sa propriété à son épouse, Alexandrine de Guillerville et ses huit enfants, qui continueront à vivre à Osny jusqu'en 1898.

À cette époque, le château est vendu à l'industriel, ingénieur et homme politique Lazare Weiller, qui va s'employer à remettre le domaine en état et à lui rendre toute sa splendeur d'autrefois. On lui doit notamment la réalisation en fer forgé de la grille d'honneur et du portail d'entrée du vestibule, ornés tous deux de son monogramme « W », ainsi que l'installation, dans les salons du château, de quatre médaillons originaires du château de Monza (Italie, Lombardie, XVIIIe s.) et des poêles de Nuremberg (Allemagne, Bavière, XVIIe s.) et d'Augsbourg (Allemagne, Bavière, XVIIIe s.).

Mais, ses affaires sont durement éprouvées par l'effondrement du cours de cuivre au début du XXe siècle, ce qui l'oblige à vendre une partie de son patrimoine et notamment dès 1901, le château d'Osny, au banquier Frédéric de Reiset qui poursuit néanmoins son œuvre de restauration et de décoration des différents salons et appartements de la propriété. En outre, il parvient au prix d'acquisitions successives à rétablir peu à peu le domaine tel qu'il était au XVIIIe siècle sous les de Nicolaÿ et de Lameth.

En vain, la Deuxième Guerre Mondiale entraîne en effet le pillage et le saccage de la propriété. Camouflé sous une peinture grisâtre, le château est occupé dès le 15 juin 1940 par la Fliegerhorst-Kommandantur A 211/XI, c'est-à-dire l'état major de la base aérienne de Cormeilles-en-Vexin. Le parc, quant à lui, est très endommagé par les réquisitions allemandes et les bombardements alliés. Affligée, sa fille, prénommée Lilian de Reiset, propriétaire des lieux depuis 1926 et épouse du marquis Jean de Grouchy, se résout à vendre le château et le parc en 1943.

Longtemps propriété du Conseil Général qui y avait installé la Maison départementale de l'Enfance, le domaine est finalement acquis en 1987 par la Ville d'Osny qui en a fait le siège des services administratifs depuis le 1er août 1989.